

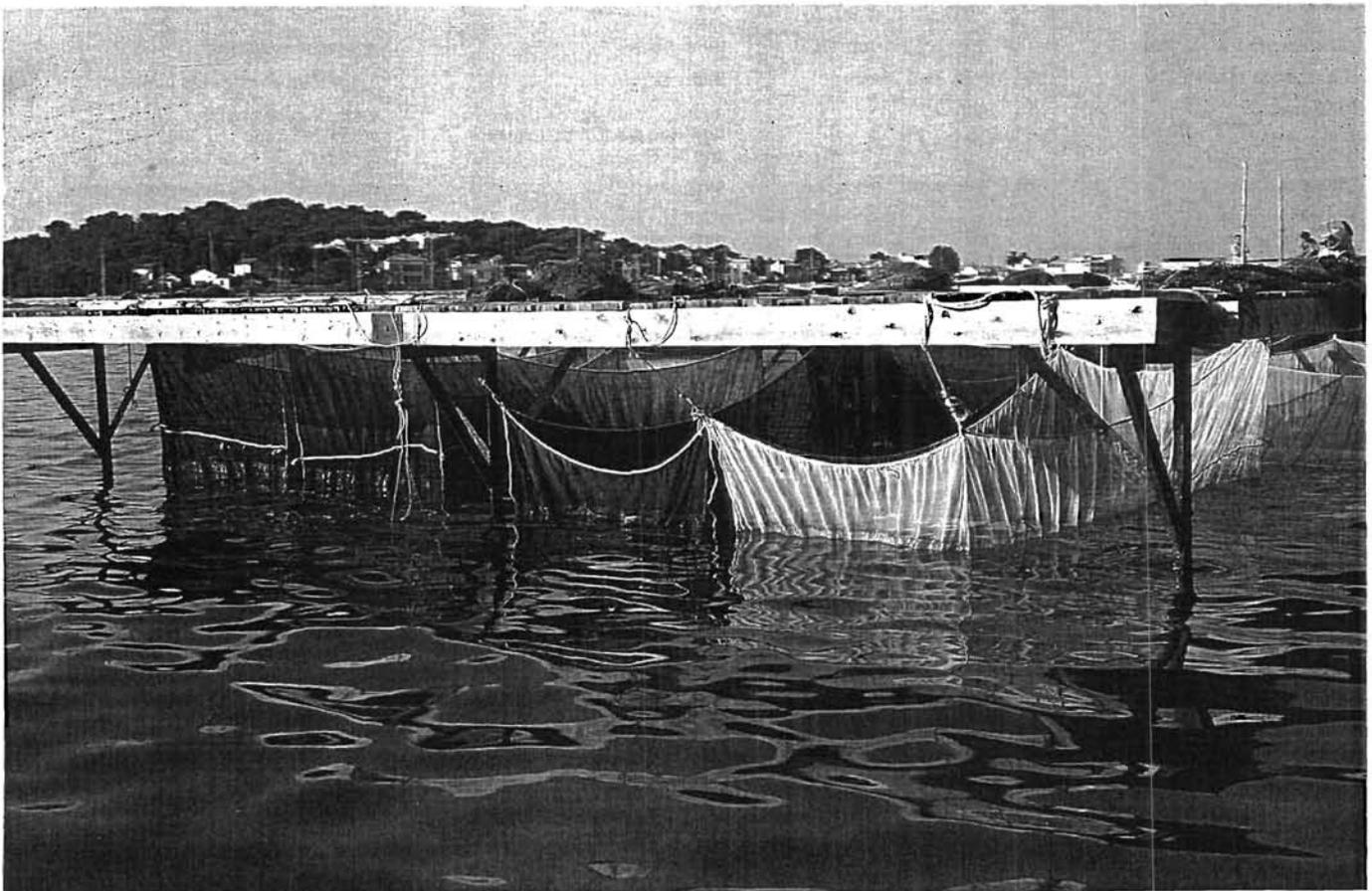
pisciculture marine intensive et environnement

M. KEMPF, M. MERCERON & A. DOSDAT

La production de poissons marins d'élevage est, pour l'instant, relativement peu développée en France (20 millions d'alevins, 2 600 tonnes de poisson, 165

millions de francs), mais elle possède un potentiel de croissance encore à exploiter. Les projets d'implantation suscitent des réactions très variées selon les régions du littoral. Les oppositions diverses, sou-

vent de type passionnel, font généralement appel à des arguments environnementaux. Or, les données objectives permettant d'apprécier ceux-ci font en grande partie défaut. L'administration, habituée à la



réglementation en eaux douces, manque de références et d'expérience en milieu marin.

Les promoteurs ont besoin de canevas et d'informations pour bâtir leurs dossiers. Les scientifiques sont sollicités, sur un plan national et international, pour accompagner le développement de l'aquaculture dans le respect de l'environnement. Le dénominateur commun à toutes les interrogations est une carence de connaissances sur l'impact des élevages sur le milieu.

Certes, des données utiles existent. Elles proviennent principalement des pays européens ayant mis en place, depuis une à deux décennies, une activité économique piscicole d'importance significative : Scandinavie et Ecosse principalement. Ces renseignements portent essentiellement sur les salmonidés (saumon atlantique et truite arc-en-ciel). Leur revue bibliographique montre que les impacts sont d'importance variable et concernent principalement - le benthos, sur lequel l'influence peut être localement très forte (eutrophisation), mais d'extension limitée, - la masse d'eau, où l'enrichissement est difficilement perceptible et n'atteint généralement pas un niveau nocif, - les produits de traitement (antibiotiques, antiparasitaires, etc.), à propos desquels des problèmes peuvent se poser mais où les connaissances sont encore insuffisantes, - les populations naturelles (notamment celles de l'espèce élevée), pour lesquelles les risques l'altération du génome et de soutien des épidémies commencent à peine à être étudiés. De cette revue, il ressort que, pour la plupart des impacts, le facteur primordial est constitué par les capacités dispersives du milieu récepteur : à l'évidence, un site bien renouvelé sur toute sa hauteur d'eau sera peu sensible alors qu'un site à dynamique faible ou incomplète présentera des risques certains.

En France, les projets d'élevage s'intéressent à d'autres poissons : bar ou loup, daurade, turbot. Pour ces espèces, les rejets métaboliques et les produits de traitement utilisés ne sont pas nécessairement les mêmes que pour les salmonidés. Et même, parmi ces derniers, la truite fario, moins bien connue que la truite arc-en-ciel et le saumon, tend à prendre

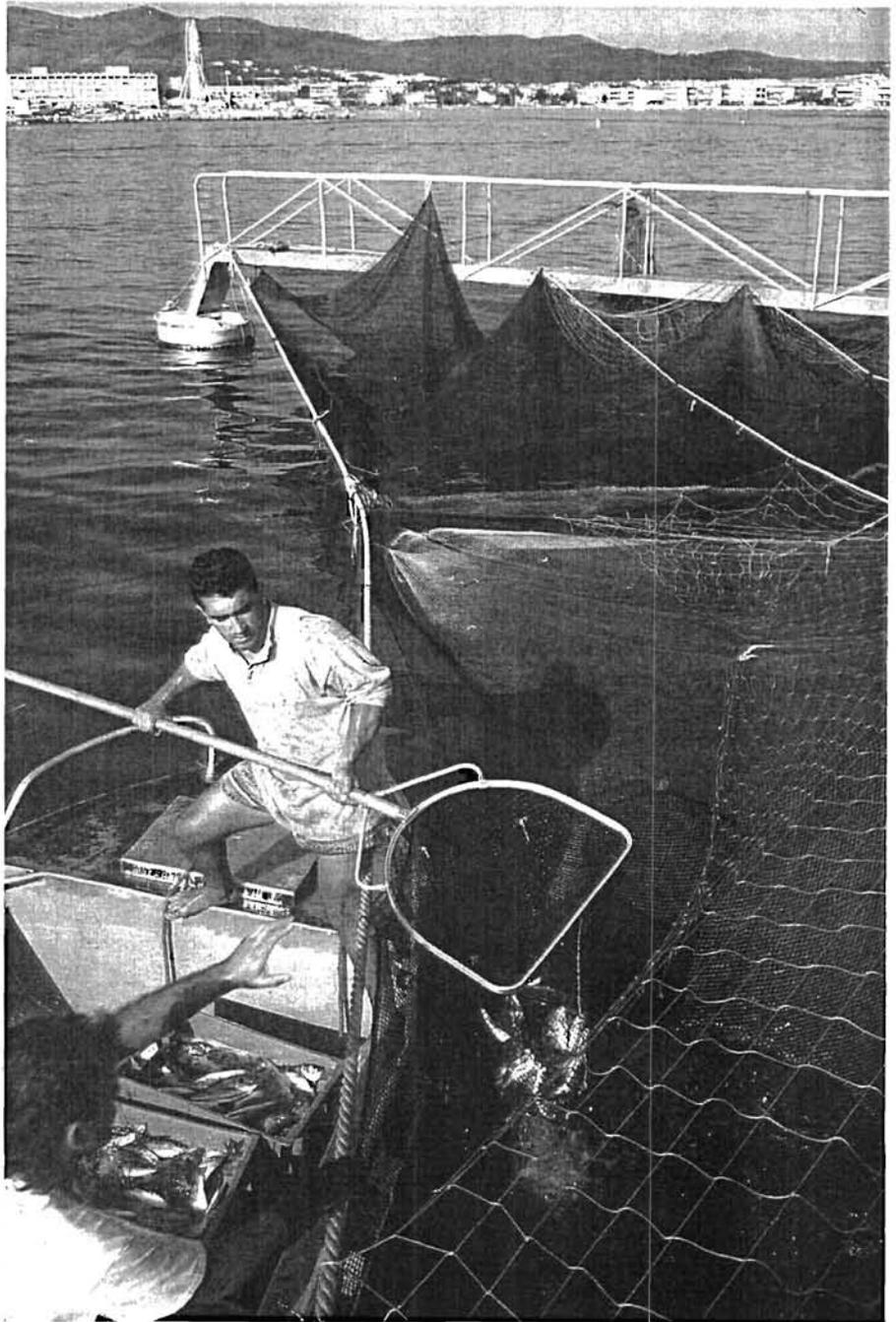


photo C. Barbaroux / Ifremer - Brest

Cages flottantes pour l'élevage de dorades

une place de plus en plus importante chez nous. D'autres différences, de nature environnementale, doivent également être prises en compte par rapport aux acquis nordiques : les conditions hydrodynamiques (marées et courants), certains types de sites (marais et estuaires, etc.), les températures et les salinités qui sont plus élevées, l'occupation du littoral qui est plus dense (tourisme). En conséquence, les recherches engagées par l'IFREMER et ses partenaires sont destinées à acquérir et rassembler les connais-

sances nécessaires au développement de l'aquaculture sans nuisance pour l'environnement, dans les conditions propres à la France et à l'Europe du Sud. Trois axes de travail sont concernés : - la quantification des rejets métaboliques et alimentaires des espèces élevées dans nos régions (bar, daurade, turbot et truite fario), - l'impact des piscicultures marines sur l'environnement, par l'étude d'un certain nombre de sites de fermes, - les effets négatifs des altérations du milieu sur l'élevage lui-même. Des travaux se poursuivent éga-

PISCICULTURE MARINE EN FRANCE (1992)						
		Bar - Daurade		Turbot		Salmonidés
Alevins	(valeur)	18,5 M	(40 MF)	1 M	(5 MF)	(p.m. piscicult. eau douce)
Poissons	(valeur)	1 300 t	(75 MF)	130 t	(10 MF)	1 200 t (35 MF)
						truites 700 t (16 MF)
						saumon 500 t (19 MF)
Écloseries (nbre)		13		3		(p.m. piscicult. eau douce)
Fermes grossissement (nbre)		40		7		7
Emplois à plein temps (nbre)		170		15		30 - 40
Implantations (% du total)		Corse (40 %)		Noirmoutier (60 %)		Bretagne (95 %)
		PACA* (27 %)		Bretagne (20 %)		Normandie (5 %)
		Gravelines (25 %)		Autres (20 %)		
		(eaux réchauffées)				
		Autres (8 %)				

* Provence Alpes Côte d'Azur

lement sur le traitement et le recyclage des effluents piscicoles marins, dans la perspective d'étendre cette technologie, déjà effective sur des volumes limités en écloserie, aux besoins plus importants des bassins de grossissement à terre.

Par ailleurs, les liens entre l'environnement et les élevages de mollusques et de crustacés font l'objet d'autres programmes. Concernant les huîtres et moules produites en France, le problème majeur réside dans les capacités nutritives du milieu, eu

égard à l'importance des tonnages en place (gestion des bassins conchyliques). Quant aux crevettes, leur élevage en milieu tropical est souvent pénalisé par une autopollution liée au choix et à l'aménagement des sites.



photo C. Barbaroux / Ifremer - Nantes